
L'impact des coopératives sur l'indépendance économique des femmes en milieu rural

Latifa El Abdellaoui

Université Cadi Ayyad de Marrakech, Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Marrakech

Citation: El Abdellaoui, L. (2026).

L'impact des coopératives sur l'indépendance économique des femmes en milieu rural. *Journal of Agricultural & Rural Economics*, 1(1), 1–15.

Copyright: © This work is licensed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License.

Résumé

Cette étude analyse l'impact des coopératives sur l'indépendance économique des femmes rurales en mobilisant la théorie du dualisme économique de Lewis (1954), qui distingue entre un secteur traditionnel de subsistance et un secteur moderne créateur de valeur. Les coopératives apparaissent comme un levier stratégique de transition, permettant aux femmes de dépasser la logique informelle pour accéder à des marchés structurés, à des financements adaptés et à des mécanismes de renforcement des compétences. Sur la base d'un modèle économétrique Tobit appliqué à un échantillon de femmes membres de coopératives, la recherche met en évidence que la valorisation de la production locale, l'accès au financement, le développement des compétences et le pouvoir de négociation exercent un effet positif et significatif sur l'autonomie économique. Ces dimensions favorisent non seulement l'augmentation des revenus, mais aussi une meilleure capacité d'innovation, de planification et de participation aux décisions collectives. En revanche, l'accès direct aux marchés et la création d'emplois collectifs ne constituent pas, à eux seuls, des facteurs suffisants pour renforcer l'indépendance individuelle, ce qui souligne l'importance d'accompagner ces mécanismes par des dispositifs de gouvernance et de redistribution équitables. L'étude met également en évidence l'influence de variables contextuelles telles que l'âge, qui limite parfois la capacité à tirer profit des opportunités, et le niveau d'éducation, qui renforce la capacité d'adaptation et de gestion.

Mots clés : Coopératives rurales ; Indépendance économique ; Autonomisation des femmes ; Développement inclusif ; Dualisme économique ; Gouvernance locale.

Classification JEL : J16 ; O12 ; O17 ; Q13 ; R58.

Introduction

L'indépendance économique des femmes rurales représente aujourd'hui un enjeu majeur dans les stratégies de développement, particulièrement dans les pays en transition où les inégalités de genre persistent et où l'accès aux ressources reste limité. Dans ces contextes, les femmes sont souvent confinées à des activités informelles, faiblement rémunératrices et peu reconnues socialement, ce qui entretient une logique de vulnérabilité et de dépendance. Les coopératives apparaissent alors comme un levier stratégique capable de transformer cette réalité en offrant un cadre collectif d'action et de solidarité. Elles facilitent l'intégration des femmes dans des circuits de commercialisation plus structurés, favorisent l'accès à des financements adaptés et créent un



environnement propice au renforcement des compétences. Ce passage d'une logique individuelle de survie à une logique collective de création de valeur traduit une dynamique de transition vers une participation plus active et plus autonome à l'économie organisée. Cette perspective rejoint la théorie du dualisme économique de Lewis (1954), qui met en évidence l'importance du transfert progressif des ressources du secteur traditionnel vers le secteur moderne comme moteur de développement. Dans cette optique, l'étude de l'impact des coopératives sur l'autonomisation des femmes rurales s'inscrit dans un cadre analytique pertinent et porteur d'enjeux à la fois sociaux, économiques et politiques.

Au-delà de leur rôle économique, les coopératives représentent également des espaces de transformation sociale et culturelle. Elles contribuent à reconfigurer les rapports de pouvoir au sein des ménages et des communautés, en offrant aux femmes non seulement des opportunités de revenus mais aussi une capacité accrue de négociation et de prise de décision. En mutualisant les ressources et en développant des mécanismes collectifs, elles renforcent la confiance, la solidarité et la légitimité des femmes dans l'espace public et institutionnel. Cette dimension collective élargit la portée de l'indépendance économique, qui ne se limite plus à la seule génération de revenus, mais englobe également la reconnaissance sociale, la participation citoyenne et la capacité à influencer les dynamiques de développement local. L'analyse de l'impact des coopératives permet ainsi d'interroger non seulement leur efficacité économique, mais aussi leur potentiel à réduire les inégalités structurelles et à favoriser une inclusion durable. Elle ouvre la voie à une réflexion sur les conditions à réunir pour maximiser ces effets : gouvernance interne équitable, formation adaptée, dispositifs de financement inclusifs et intégration dans des réseaux de distribution compétitifs. C'est à travers cette combinaison que les coopératives peuvent devenir de véritables catalyseurs d'autonomie et de transformation dans les zones rurales.

1. Revue de la littérature

Agarwal (1994) et Chen (1993) placent toutes deux l'indépendance économique des femmes rurales dans la question de l'accès effectif aux ressources, aux droits et aux institutions. Chez Agarwal (1994), les privations persistantes en matière d'actifs productifs, notamment la terre et le crédit, limitent l'autonomie économique des femmes et réduisent leur capacité à participer aux décisions. Cette position implique que les coopératives peuvent agir comme un cadre collectif susceptible de réduire ces privations lorsqu'elles facilitent l'accès aux ressources productives et renforcent la capacité des femmes à contrôler les moyens nécessaires à leur activité. Chen (1993) complète cette perspective en soulignant que l'accès aux institutions formelles, comme le crédit et la formation, constitue un facteur permettant aux femmes d'améliorer leurs conditions de vie et de gagner en indépendance. L'articulation entre ces deux apports montre que les coopératives ne se limitent pas à regrouper des femmes autour d'une activité économique ; elles peuvent devenir des institutions intermédiaires reliant les femmes rurales aux ressources, aux droits économiques, à la formation et aux mécanismes de décision, ce qui soutient progressivement leur autonomie financière et sociale.

Burchi et Vicari (2014) et Meera et Krishne Gowda (2013) montrent que l'adhésion coopérative agit simultanément sur le pouvoir décisionnel et sur l'accès au revenu. Burchi et Vicari (2014) indiquent que les femmes membres d'une coopérative de producteurs primaires développent un pouvoir décisionnel plus important au sein du ménage, car l'expérience de la décision démocratique dans la coopérative peut être transférée au foyer. Cette implication permet de comprendre comment une structure collective peut remettre en cause la culture patriarcale locale et améliorer le statut social et économique des femmes. Meera et Krishne Gowda (2013), à partir du cas des coopératives laitières féminines au Karnataka, soulignent que le revenu laitier annuel a presque triplé après l'adhésion et que l'accès au crédit s'est amélioré. Leur contribution renforce l'idée que l'indépendance économique résulte à la fois de revenus plus élevés,



d'opportunités d'emploi et d'un accès plus direct au financement. Ensemble, ces auteurs montrent que les coopératives soutiennent l'autonomie des femmes rurales en reliant revenu, crédit, reconnaissance économique et participation aux décisions familiales.

Burr (1997) et Gidarakou et al. (2000) relient la participation coopérative à une transformation du statut des femmes rurales dans la famille, le travail et la société. Burr (1997) souligne que la contribution des femmes au revenu familial, rendue possible par leur engagement dans des coopératives, modifie les relations d'autorité et de prise de décision au sein du ménage et dans l'espace social. Cette idée implique que l'indépendance économique ne se réduit pas à l'obtention d'un revenu, mais se traduit aussi par une capacité accrue à peser dans les rapports sociaux. Gidarakou et al. (2000) montrent, de leur côté, que les femmes rurales participent aux coopératives pour répondre à un besoin d'accomplissement personnel et d'indépendance économique. Leur engagement leur permet d'acquérir une identité professionnelle, une consolidation occupationnelle et une reconnaissance comme force de travail autonome. En rapprochant ces deux perspectives, les coopératives apparaissent comme des espaces où le revenu, l'identité professionnelle et la reconnaissance sociale se renforcent mutuellement, permettant aux femmes rurales de dépasser une position subordonnée dans le foyer et la communauté.

Premchander et al. (2003) et Getnet et Anullo (2012) situent les coopératives dans une logique de renforcement économique des femmes vulnérables par l'organisation collective. Premchander et al. (2003), dans une publication de la FAO, soulignent que les coopératives féminines accroissent le pouvoir économique des groupes vulnérables et améliorent la cohésion sociale, ce qui contribue à l'indépendance financière des femmes. Cette perspective implique que l'effet des coopératives dépasse la seule activité productive, car il repose aussi sur la solidarité, l'appartenance collective et la capacité à agir en groupe. Getnet et Anullo (2012) montrent que les coopératives agricoles améliorent les conditions de vie des femmes rurales en leur donnant accès aux marchés, aux formations et aux aides techniques. Ils insistent aussi sur leur rôle dans la transformation des activités agricoles individuelles en entreprises collectives viables. Le lien entre ces deux contributions montre que les coopératives renforcent l'indépendance économique des femmes lorsqu'elles combinent cohésion sociale, accès aux ressources, structuration productive et meilleure maîtrise des revenus issus des activités agricoles.

Poudel et Pokharel (2017) et Tiwari et Nepal (2017) insistent sur la capacité des coopératives à transformer la participation collective en autonomie financière et en pouvoir d'action. Poudel et Pokharel (2017) montrent que les coopératives permettent aux femmes de constituer des économies collectives et de mobiliser des crédits en fonction de leurs besoins, ce qui favorise leur autonomie économique. Ils observent aussi que cette participation renforce leur contribution aux dépenses familiales et améliore leur influence sur l'éducation et la nutrition dans le foyer. Tiwari et Nepal (2017) complètent cette idée en mettant en avant le partage des responsabilités au sein des coopératives, où les femmes prennent part à la gouvernance et aux décisions collectives. Cette participation renforce leur capacité à s'engager dans des activités économiques et sociales, ce qui soutient leur indépendance financière. L'articulation entre ces deux apports montre que les coopératives produisent des effets à la fois économiques et décisionnels : elles facilitent l'épargne, le crédit, la contribution domestique et l'apprentissage de la gouvernance, tout en renforçant la place des femmes dans leur environnement familial et social.

Mayoux (2009) et Datta et Gailey (2012) abordent les coopératives comme des mécanismes d'autonomisation fondés sur la participation, tout en rappelant que cette participation doit être réellement effective. Mayoux (2009) souligne que les organisations gouvernementales et non gouvernementales ont cherché à accroître la participation des femmes aux programmes de développement à travers les coopératives. Elle considère cette participation comme un indicateur clé de l'autonomisation économique, tout en notant que les femmes restent souvent marginalisées dans les structures mixtes. Cette réserve implique que l'effet des coopératives dépend de



la place accordée aux femmes dans les instances de décision. Datta et Gailey (2012) mettent en avant le potentiel d'autonomisation des femmes par l'entrepreneuriat social et les coopératives, notamment dans l'agriculture et la production laitière rurales. Ils estiment que ces modèles peuvent renforcer l'indépendance économique et la participation aux décisions économiques. Ensemble, ces auteurs montrent que les coopératives contribuent à l'indépendance des femmes rurales lorsqu'elles leur offrent non seulement une activité génératrice de revenu, mais aussi une participation réelle à la gouvernance économique.

Iakovidou (1997) et Gidarakou (2008) montrent que les coopératives féminines peuvent transformer des activités rurales souvent informelles ou secondaires en formes reconnues d'entrepreneuriat collectif. Iakovidou (1997) souligne que les coopératives agrotouristiques féminines ont professionnalisé le travail à temps partiel des femmes rurales, en leur procurant une indépendance économique, une valorisation personnelle et une amélioration de leur statut dans la communauté locale. Cette idée implique que la coopérative donne une forme économique visible à des compétences auparavant peu reconnues. Gidarakou (2008) confirme que les coopératives féminines constituent une forme d'entrepreneuriat collectif qui renforce l'autonomie économique des femmes rurales, offre une flexibilité professionnelle, facilite l'accès à des revenus complémentaires et valorise les produits locaux. Toutefois, elle rappelle que leur efficacité peut être limitée par le manque d'expérience en gestion, les difficultés de commercialisation et la dépendance aux aides extérieures. En reliant ces apports, les coopératives apparaissent comme des leviers d'indépendance économique, mais leur contribution dépend aussi de leur capacité à consolider la gestion, l'accès au marché et la durabilité organisationnelle.

Kotzavakali (2014) et Hategekimana (2011) mettent l'accent sur la coopérative comme espace de mutualisation, de solidarité et de renforcement du pouvoir économique des femmes rurales. Kotzavakali (2014) montre que les coopératives permettent aux femmes de dépasser leur réticence au risque grâce à une mise de capital collective et à la mutualisation des compétences. Elles deviennent ainsi un levier d'inclusion économique et de reconnaissance sociale, même si leur pérennité reste fragilisée par l'isolement géographique, le faible capital social et l'insuffisance des stratégies de marché. Hategekimana (2011) souligne, pour sa part, que les coopératives facilitent l'accès des femmes aux ressources économiques, améliorent leurs capacités de prise de décision et renforcent leur solidarité collective. Cette autonomisation contribue à modifier les relations de pouvoir dans les ménages et les communautés. La mise en relation de ces deux contributions montre que l'indépendance économique des femmes rurales passe par un double mouvement : réduction du risque individuel grâce au collectif et renforcement du pouvoir décisionnel par l'accès aux ressources, à la solidarité et à la reconnaissance sociale.

Pronyk et al. (2006) et Prakash (1999) permettent de relier l'indépendance économique des femmes rurales à leur capacité de négociation sociale et à leur accès collectif aux ressources productives. Pronyk et al. (2006), dans une étude menée en Afrique du Sud, montrent que les programmes de microfinance associés à une éducation sur le genre et les droits des femmes réduisent significativement les violences basées sur le genre. Même si leur recherche ne porte pas directement sur les coopératives, elle soutient l'idée qu'une indépendance économique acquise par des structures collectives améliore la capacité des femmes à négocier et à contester les normes patriarcales. Prakash (1999) souligne que les coopératives agricoles jouent un rôle majeur dans l'autonomisation économique des femmes rurales en leur permettant d'accéder collectivement aux ressources productives, d'améliorer leur sécurité alimentaire et de renforcer leur participation aux activités économiques. Ensemble, ces apports montrent que les coopératives peuvent contribuer à l'indépendance économique en associant accès aux ressources, sécurité alimentaire, participation productive et capacité à remettre en question les rapports sociaux défavorables aux femmes.



Gertler (2001) et Bennett (2002) inscrivent les coopératives dans une perspective de développement inclusif, où l'indépendance économique des femmes rurales dépend de leur intégration dans des institutions ouvertes et participatives. Gertler (2001) met en avant la capacité des coopératives rurales à favoriser un développement durable et inclusif en offrant aux femmes des opportunités d'emploi, des services de soutien et une meilleure intégration dans les circuits économiques locaux. Cette contribution implique que l'autonomie financière et sociale des femmes se construit lorsque les coopératives les relient aux marchés, aux services et aux dynamiques économiques territoriales. Bennett (2002) souligne que l'autonomisation et l'inclusion sociale sont essentielles pour une croissance favorable aux populations pauvres et relèvent d'une théorie du changement social. Il considère que des institutions inclusives, comme les coopératives, peuvent offrir aux femmes des espaces de participation et de leadership. En rapprochant ces deux apports, les coopératives apparaissent comme des institutions capables de lier développement local, inclusion sociale, emploi et leadership féminin, ce qui renforce l'indépendance économique des femmes rurales.

Bradshaw (2013) met en évidence que l'exclusion des femmes des sphères marchandes et leur accès limité aux ressources freinent le développement global des communautés. Son propos implique que l'indépendance économique des femmes rurales ne peut être pensée séparément des droits économiques, de l'accès à l'éducation, à la propriété et aux opportunités de revenu. Dans cette perspective, les coopératives constituent un cadre collectif susceptible de réduire ces obstacles lorsqu'elles facilitent l'accès aux activités génératrices de revenu, à la reconnaissance économique et à la participation productive. En continuité avec Bradshaw (2013), Agarwal (1994) souligne que les privations en matière de droits et de ressources productives limitent l'autonomie économique des femmes rurales et leur participation aux décisions. La mise en relation de ces deux positions montre que les coopératives peuvent agir sur deux niveaux complémentaires : elles répondent au problème d'exclusion économique décrit par Bradshaw (2013) et peuvent réduire les contraintes d'accès aux actifs productifs identifiées par Agarwal (1994). Leur impact sur l'indépendance économique des femmes rurales repose donc sur leur capacité à ouvrir l'accès aux ressources, aux revenus et à la décision.

2. Méthode

2.1. Hypothèses de recherche

La théorie du dualisme économique de Lewis (1954) distingue deux sphères qui coexistent dans les économies en développement : le secteur traditionnel, souvent agricole et informel, marqué par une faible productivité et une logique de subsistance, et le secteur moderne, plus structuré, marchand et orienté vers la création de valeur. Selon Lewis, le développement repose sur le transfert progressif de la main-d'œuvre et des ressources du secteur traditionnel vers le secteur moderne, qui offre davantage d'opportunités économiques et une meilleure rémunération du travail. Cette approche éclaire la situation des femmes rurales engagées dans des coopératives, car celles-ci incarnent précisément le mécanisme de transition décrit par Lewis. En intégrant une coopérative, les femmes dépassent la logique de survie individuelle ou familiale pour s'inscrire dans un processus collectif leur permettant d'accéder à des marchés organisés, à des financements et à des dispositifs de soutien. La coopérative devient ainsi un pont entre les activités informelles peu valorisées et des circuits économiques plus structurés, favorisant une meilleure reconnaissance sociale et économique. Ce passage contribue directement à leur indépendance financière en renforçant leur autonomie décisionnelle et leur pouvoir de négociation. Dans ce sens, les coopératives rurales matérialisent la dynamique de modernisation analysée par Lewis : elles ne se limitent pas à offrir des opportunités économiques ponctuelles, mais structurent une véritable mobilité entre deux sphères économiques, permettant aux femmes de



gagner en indépendance, en résilience et en pouvoir collectif. Ces éléments permettent d'identifier les principaux leviers d'action suivants :

- **Intégration économique et accès au marché moderne** : Les coopératives représentent un levier stratégique pour faciliter l'accès des femmes rurales aux marchés. En dépassant la logique des ventes locales, souvent contrôlées par des intermédiaires imposant des prix bas, elles permettent un regroupement de l'offre qui accroît la visibilité et l'intégration dans des réseaux de distribution régionaux, nationaux et parfois internationaux. Ce passage à des circuits plus structurés contribue à une valorisation plus juste de la production et à une rémunération équitable du travail fourni. La transformation et la labellisation des produits locaux, ainsi que leur certification, ouvrent de nouvelles perspectives commerciales et renforcent leur compétitivité. En se positionnant sur des segments plus rentables, les femmes réduisent leur dépendance aux circuits de survie et consolident leur autonomie financière. Cette dynamique favorise aussi la reconnaissance de leur savoir-faire comme une ressource économique stratégique et inscrit leurs activités dans une logique durable de développement territorial.
- **Renforcement des capacités productives et financières** : Un autre axe majeur est lié au renforcement des capacités productives et à l'accès aux financements. Les coopératives jouent un rôle déterminant en mutualisant les garanties, ce qui facilite l'obtention de crédits, de subventions ou de programmes de soutien. Ces ressources permettent aux femmes d'investir dans des équipements modernes, d'améliorer la qualité des produits et de diversifier leurs activités. Parallèlement, les coopératives offrent un cadre d'apprentissage et de formation, couvrant aussi bien les aspects techniques que managériaux ou organisationnels. Les femmes acquièrent ainsi des compétences en comptabilité, en gestion de la qualité et en commercialisation, y compris via les outils numériques. Cette montée en compétences favorise l'innovation, la planification à long terme et l'adaptation aux évolutions du marché. L'articulation entre financement et formation contribue à renforcer la productivité, à accroître le capital humain et à améliorer la résilience économique des entrepreneures rurales.
- **Autonomie collective et pouvoir de négociation** : Le troisième axe repose sur la dimension collective que les coopératives apportent aux femmes rurales. En générant des emplois partagés dans la production, la transformation ou la gestion, elles offrent une stabilité économique qui dépasse la logique de subsistance individuelle. Ce passage d'un travail domestique non rémunéré à un emploi collectif rémunéré contribue à sécuriser les revenus et à améliorer le bien-être des ménages. De plus, l'organisation collective renforce le pouvoir de négociation, permettant d'obtenir de meilleurs prix, des conditions d'achat avantageuses et une reconnaissance auprès des institutions. Cette légitimité accrue positionne les coopératives comme des acteurs incontournables du développement local, capables de dialoguer avec les pouvoirs publics et les partenaires économiques. Au-delà de l'aspect financier, cette force collective favorise la solidarité, la redistribution des ressources et la prise de décision partagée. Elle constitue un levier essentiel pour élargir les droits économiques et sociaux et consolider l'autonomie des femmes rurales.

Les coopératives apparaissent ainsi comme des structures capables d'intégrer les femmes rurales dans des marchés modernes plus équitables, en valorisant leur production et en améliorant leurs revenus. Elles favorisent également le renforcement des capacités productives et l'accès au financement, permettant aux femmes d'investir, d'innover et de mieux planifier leurs activités. Par leur dimension collective, elles génèrent des emplois rémunérés, renforcent la



solidarité et accroissent le pouvoir de négociation, consolidant ainsi leur autonomie économique et sociale. À partir de cela, les hypothèses peuvent être formulées comme suit :

- ***H1 : L'accès au marché moderne via la coopérative exerce un effet positif et significatif sur l'indépendance économique des femmes rurales.***
- ***H2 : La valorisation de la production locale à travers la coopérative exerce un effet positif et significatif sur l'indépendance économique des femmes rurales.***
- ***H3 : L'accès au financement facilité par la coopérative exerce un effet positif et significatif sur l'indépendance économique des femmes rurales.***
- ***H4 : Le renforcement des compétences assuré par la coopérative exerce un effet positif et significatif sur l'indépendance économique des femmes rurales.***
- ***H5 : La création d'emplois collectifs par la coopérative exerce un effet positif et significatif sur l'indépendance économique des femmes rurales.***
- ***H6 : Le pouvoir de négociation accru grâce à la coopérative exerce un effet positif et significatif sur l'indépendance économique des femmes rurales.***

2.2. Modèle

Le modèle proposé ci-dessous s'inscrit dans une logique explicative qui cherche à relier les mécanismes générés par les coopératives rurales à l'autonomie économique des femmes. Il met en évidence le rôle des dynamiques de marché, de financement, de compétences et de pouvoir collectif dans la transition d'un mode de subsistance vers une participation active à l'économie organisée. L'objectif est de montrer que ces mécanismes, pris ensemble, favorisent non seulement l'amélioration des revenus mais aussi une capacité accrue à décider, investir et s'adapter aux changements. Ce cadre analytique permet ainsi d'évaluer empiriquement comment l'action coopérative se traduit en indépendance économique durable et en reconnaissance sociale.

$$INDEP_i = \beta_0 + \beta_1 ACCES_i + \beta_2 VALOR_i + \beta_3 FINAN_i + \beta_4 COMPE_i + \beta_5 EMPLO_i + \beta_6 NEGOC_i + \beta_7 AGEE_i + \beta_8 EDUC_i + \beta_9 * FAMI_i + \varepsilon_i$$

La variable à expliquer dans ce modèle est l'indépendance économique, notée INDEP, qui renvoie à la capacité des femmes rurales à générer leurs propres revenus, à gérer leurs ressources et à prendre des décisions de manière autonome. Les variables explicatives principales regroupent plusieurs dimensions liées à l'action coopérative. L'accès au marché moderne, noté ACCES, traduit la possibilité de commercialiser les produits dans des circuits organisés et rémunérateurs. La valorisation de la production locale, notée VALOR, reflète la capacité à transformer, certifier et positionner les produits pour accroître leur compétitivité et leur valeur ajoutée. L'accès au financement, noté FINAN, renvoie à la possibilité d'obtenir des crédits, subventions ou aides afin de soutenir l'investissement et l'activité. Le renforcement des compétences, noté COMPE, correspond à l'acquisition de savoir-faire techniques, organisationnels et numériques permettant d'améliorer la productivité. La création d'emplois collectifs, notée EMPLO, désigne la génération de postes rémunérés et stables favorisant l'insertion économique. Enfin, le pouvoir de négociation accru, noté NEGOC, traduit la capacité à obtenir de meilleures conditions économiques et une reconnaissance institutionnelle grâce à la force collective. La variable dépendante et les variables explicatives sont mesurées par six items chacune sur une échelle de Likert de 1 à 5, la moyenne constituant l'indicateur retenu. Trois variables de contrôle complètent le modèle : l'âge (AGEE), mesuré en années, le niveau d'éducation (EDUC), exprimé en années d'études, et la situation familiale (FAMI), codée 1 si la femme est mariée et 0 sinon.



1.1. Choix de la méthodologie empirique (Tobit)

L'utilisation de la régression Tobit dans cette étude se justifie par la nature particulière de la variable dépendante qui mesure l'indépendance économique des femmes rurales. En effet, cet indicateur est construit à partir d'items évalués sur une échelle de Likert de 1 à 5, puis agrégé sous forme d'une moyenne, ce qui conduit à une variable continue mais bornée. Cette spécificité statistique rend inappropriée l'application d'une régression linéaire classique, car les prédictions pourraient théoriquement dépasser les bornes minimales et maximales, générant ainsi des estimations biaisées et inefficaces. Le modèle Tobit, développé par Tobin (1958), est particulièrement adapté à ce type de données censurées, puisqu'il permet de tenir compte du caractère limité de la distribution et d'estimer correctement l'effet marginal des variables explicatives sur l'ensemble de l'échantillon. Par ailleurs, dans le contexte de l'étude des coopératives, il est plausible que certaines femmes présentent un niveau d'indépendance économique proche du minimum ou du maximum, ce qui accentue le risque de censure et justifie davantage le recours à cette méthode. Le Tobit corrige ce biais potentiel en distinguant la probabilité d'atteindre les seuils de la variation effective au sein de l'intervalle, offrant ainsi une interprétation plus rigoureuse des résultats. L'emploi de cette approche permet de respecter la structure bornée de la variable dépendante.

2.3. Prestation de l'échantillon

La présente étude repose sur un échantillon de 137 femmes rurales membres de coopératives situées au Maroc, dans la région Marrakech-Safi. Le choix de ce terrain se justifie par l'importance des dynamiques coopératives dans les espaces ruraux de cette région, où les activités féminines sont souvent liées aux produits du terroir, à l'artisanat, à la transformation agroalimentaire et aux activités génératrices de revenus. Les femmes interrogées sont directement concernées par les mécanismes étudiés, notamment l'accès au marché moderne, la valorisation de la production locale, l'accès au financement, le renforcement des compétences, la création d'emplois collectifs et le pouvoir de négociation. L'échantillon permet ainsi d'examiner comment l'appartenance à une coopérative peut favoriser le passage d'une activité faiblement structurée, parfois informelle ou domestique, vers une participation plus organisée à l'économie locale. Les 137 observations retenues correspondent aux questionnaires exploitables après vérification de leur cohérence et de leur adéquation avec les variables du modèle Tobit. La prise en compte de l'âge, du niveau d'éducation et de la situation familiale permet également d'intégrer les caractéristiques individuelles pouvant influencer l'indépendance économique. Cet échantillon constitue donc une base empirique pertinente pour apprécier le rôle des coopératives dans l'autonomisation économique des femmes rurales à Marrakech-Safi, en tenant compte des spécificités sociales, territoriales et productives du contexte marocain.

3. Résultats

3.1. Analyse de la robustesse

Le tableau 1 présente les résultats du test de spécification de Ramsey RESET appliqué au modèle. Les valeurs rapportées pour la statistique t (1,2587, $p = 0,2105$), la statistique F (1,5843, $p = 0,2105$) et le ratio de vraisemblance (1,7119, $p = 0,1907$) sont toutes non significatives, dépassant les seuils conventionnels de 1 %, 5 % et 10 %. Cette absence de significativité implique que l'hypothèse nulle de bonne spécification ne peut être rejetée, ce qui signifie que le modèle ne souffre pas de problème lié à la forme fonctionnelle ou à l'omission de variables pertinentes. La comparaison entre les sommes des carrés des résidus restreint et non restreint

confirme également que l'ajout des carrés des valeurs ajustées n'améliore pas significativement l'explication.

Tableau 1. Résultats du test de spécification de Ramsey RESET

Specification: INDEP C ACCES VALOR FINAN COMPE EMPLO NEGOC AGEE EDUC FAMI			
Omitted Variables: Squares of fitted values			
	Value	df	Probability
t-statistic	1.258707	126	0.2105
F-statistic	1.584342	(1, 126)	0.2105
Likelihood ratio	1.711917	1	0.1907
F-test summary			
	Sum of Sq.	df	Mean Squares
Test SSR	0.395150	1	0.395150
Restricted SSR	31.82077	127	0.250557
Unrestricted SSR	31.42562	126	0.249410

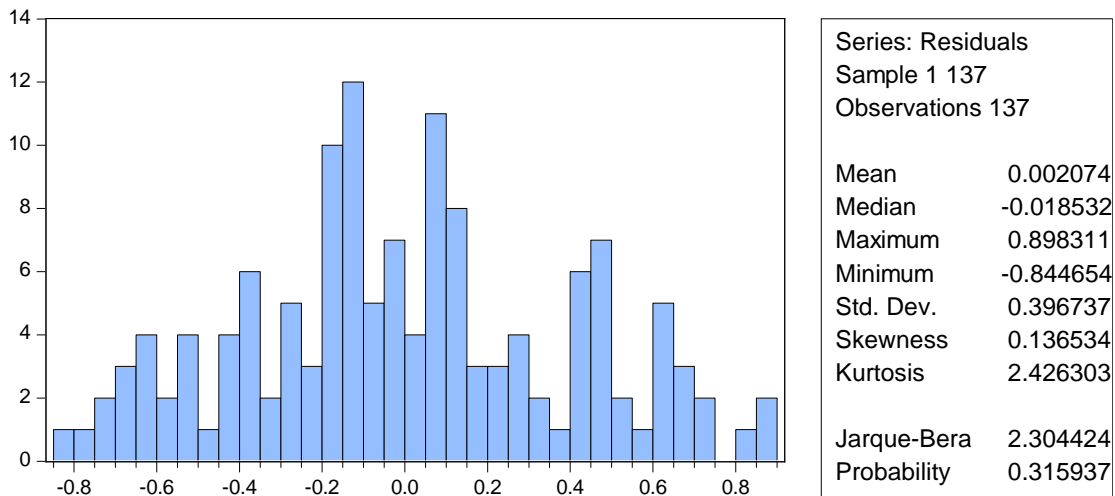
Le tableau 2 présente les résultats du test des facteurs d'inflation de la variance (VIF) visant à évaluer la présence éventuelle de multicolinéarité dans le modèle. Les valeurs centrées de VIF obtenues pour les variables explicatives (ACCES, VALOR, FINAN, COMPE, EMPLO, NEGOC, AGEE, EDUC et FAMI) se situent toutes autour de 1 et demeurent très largement inférieures au seuil critique de 10 généralement retenu. Ces résultats indiquent que les corrélations linéaires entre les variables indépendantes sont faibles et qu'aucun problème sérieux de multicolinéarité n'affecte le modèle estimé. L'absence de redondance excessive entre les variables confirme la stabilité des coefficients et la fiabilité des interprétations.

Tableau 2. Résultats des facteurs d'inflation de la variance (VIF)

Variance Inflation Factors			
Sample: 1 137			
Included observations: 137			
Variable	Coefficient Variance	Uncentered VIF	Centered VIF
C	0.044669	24.42441	NA
ACCES	0.023591	4.395138	1.041966
VALOR	0.020340	3.912227	1.029816
FINAN	0.022313	3.760320	1.057155
COMPE	0.022242	4.183461	1.052800
EMPLO	0.023899	4.335838	1.053357
NEGOC	0.023818	3.909169	1.059390
AGEE	0.027681	4.418468	1.053297
EDUC	0.023275	4.228504	1.027270
FAMI	0.026453	4.641921	1.033649

La figure 1 illustre la distribution des résidus ainsi que les résultats du test de normalité de Jarque-Bera appliqué au modèle. L'histogramme montre une répartition relativement symétrique des résidus autour de la moyenne (0,0021), avec une médiane proche de zéro (-0,0185) et une dispersion limitée (écart-type de 0,3967). Les valeurs de skewness (0,1365) et de kurtosis (2,4260) se situent à des niveaux proches de ceux attendus pour une loi normale. Le test de Jarque-Bera affiche une statistique de 2,3044 avec une probabilité associée de 0,3159, supérieure aux seuils usuels de 1 %, 5 % et 10 %. Cela signifie que l'hypothèse nulle de normalité des résidus ne peut pas être rejetée. En d'autres termes, le modèle satisfait aux conditions de normalité.

Figure 1. Distribution des résidus et résultats du test de normalité de Jarque-Bera



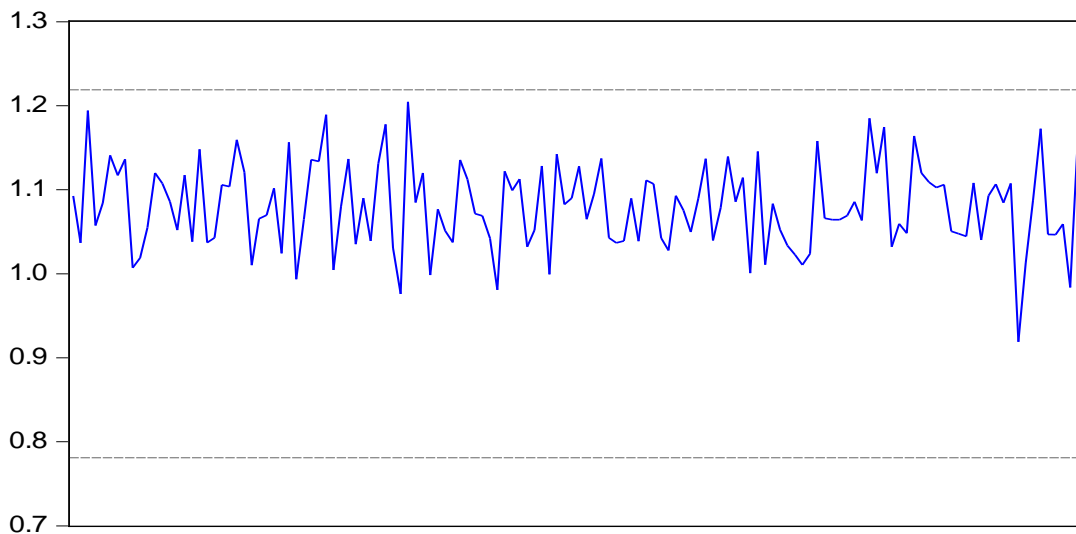
Le tableau 3 présente les résultats du test d'hétéroscédasticité de White appliqué au modèle. Les valeurs obtenues pour la statistique F (1,2234, $p = 0,2025$), la statistique Obs*R-squared (61,1281, $p = 0,2353$) et la statistique Scaled explained SS (7,4858, $p = 1,0000$) ne sont pas significatives aux seuils conventionnels de 1 %, 5 % et 10 %. Ces résultats indiquent que l'hypothèse nulle d'homoscédasticité ne peut être rejetée, ce qui signifie que la variance des erreurs reste constante et qu'aucun problème de dispersion hétérogène n'affecte la qualité des estimations. L'absence d'hétéroscédasticité garantit ainsi l'efficacité et l'impartialité des coefficients estimés par le modèle.

Tableau 3. Résultats du test d'hétéroscédasticité de White

Statistic	Value	ddl	Probability
F-statistic	1.223434	(54, 82)	0.2025
Obs*R-squared	61.12814	54	0.2353
Scaled explained SS	7.485834	54	1.0000

La figure 2 illustre le graphique du COVRATIO, utilisé pour évaluer l'influence des observations sur la stabilité des coefficients estimés dans le modèle. Les valeurs observées se situent globalement autour de 1, avec des fluctuations comprises entre 0,8 et 1,2, ce qui correspond aux seuils de tolérance généralement retenus. Cette répartition indique qu'aucune observation ne présente un effet disproportionné susceptible de perturber l'estimation des paramètres ou de remettre en cause la validité du modèle. L'absence de points extrêmes en dehors des bornes suggère que le modèle est robuste et qu'il n'existe pas de problèmes liés à des valeurs aberrantes ou influentes.

Figure 2. Statistiques d'influence – graphique du COVRATIO



Le test de spécification de Ramsey RESET montre que la forme fonctionnelle retenue est adéquate et qu'aucune variable pertinente n'a été omise, ce qui confirme la validité de la structure du modèle. L'examen de la normalité des résidus à travers le test de Jarque-Bera met en évidence une distribution proche de la loi normale, ce qui renforce la fiabilité des inférences statistiques et la pertinence des estimations. Par ailleurs, l'évaluation des facteurs d'inflation de la variance (VIF) révèle l'absence de multicolinéarité significative entre les variables explicatives, indiquant que chacune d'elles apporte une contribution spécifique et non redondante à l'explication de l'indépendance économique. De plus, le test d'hétéroscédasticité de White confirme que la variance des erreurs demeure constante, garantissant ainsi l'efficacité et l'impartialité des coefficients estimés. Enfin, l'analyse des statistiques d'influence via le graphique du COVRATIO démontre qu'aucune observation individuelle n'exerce un effet excessif sur la stabilité des paramètres.

3.2. Résultats de la régression

Le tableau 4 synthétise les résultats de l'estimation du modèle Tobit. Le recours à ce type de modèle se justifie par la nature censurée de l'indicateur étudié, borné par des valeurs minimales et maximales issues de l'échelle de mesure utilisée. L'estimation par la méthode du maximum de vraisemblance, conduite selon l'algorithme de Newton-Raphson avec ajustement de Marquardt, a permis d'assurer la convergence après un nombre restreint d'itérations, traduisant la stabilité du processus d'optimisation. La covariance des coefficients a été calculée à partir de l'information observée, garantissant une évaluation de la précision des estimateurs.

Tableau 4. Résultats de l'estimation du modèle Tobit

Dependent Variable: INDEP				
Method: ML - Censored Normal (TOBIT) (Newton-Raphson / Marquardt steps)				
Sample: 1 137				
Included observations: 137				
Left censoring (value) series: 1				
Right censoring (value) series: 5				
Convergence achieved after 7 iterations				
Coefficient covariance computed using observed Hessian				
Variable	Coefficient	Std. Error	z-Statistic	Prob.
C	7,677215	1,938754	3,959870	***0,0001
ACCES	2,002947	1,333181	1,502382	0,1353
VALOR	4,348405	1,876934	2,316760	**0,0220
FINAN	0,449910	0,239470	1,878775	*0,0624
COMPE	0,195062	0,071734	2,719220	***0,0074
EMPL0	-1,010775	1,684214	-0,600147	0,5494
NEGOC	2,880438	1,068625	2,695463	***0,0079
AGEE	-5,038534	1,892992	-2,661677	***0,0087
EDUC	4,771406	1,637191	2,914385	***0,0042
FAMI	0,153059	0,378676	0,404194	0,6867

*** significatif à 1 % ; ** significatif à 5 % ; * significatif à 10 %.

ACCES ressort avec un signe positif mais non significatif ($p=0,1353$), ce qui empêche d'accepter H1. Cette absence de lien statistique suggère que l'accès au marché, bien qu'il constitue une opportunité de commercialisation élargie, ne garantit pas directement une amélioration de l'indépendance économique des femmes rurales. En revanche, VALOR présente un signe positif et significatif au seuil de 5 % ($p=0,0220$), validant H2. Cette confirmation montre que la valorisation de la production locale, à travers la transformation, la certification et le positionnement des produits, favorise une meilleure compétitivité et renforce l'autonomie financière des femmes. De même, FINAN se révèle positif et significatif au seuil de 10 % ($p=0,0624$), ce qui conduit à l'acceptation de H3. L'accès facilité aux financements constitue ainsi un levier important, car il soutient les investissements et permet d'élargir les activités économiques, même si son effet reste relativement modeste. Quant à COMPE, il affiche un signe positif et une significativité élevée au seuil de 1 % ($p=0,0074$), ce qui confirme H4. Cela signifie que le renforcement des compétences techniques, organisationnelles et numériques représente un déterminant majeur de l'autonomisation, car il accroît la capacité d'innovation, de gestion et de planification, consolidant la résilience économique des femmes rurales.

EMPL0 se distingue par un signe négatif et une absence de significativité ($p=0,5494$), ce qui entraîne le rejet de H5. Ce résultat indique que la création d'emplois collectifs ne se traduit pas automatiquement par une autonomie individuelle, puisque les bénéfices peuvent être dispersés et ne pas améliorer directement les revenus des participantes. À l'opposé, NEGOC enregistre un signe positif et une significativité élevée au seuil de 1 % ($p=0,0079$), confirmant H6. Ce résultat montre que le pouvoir de négociation collectif acquis grâce aux coopératives constitue un facteur essentiel de reconnaissance économique et sociale, renforçant la position des femmes dans les échanges. S'agissant des variables de contrôle, AGEE affiche un signe négatif et significatif au seuil de 1 % ($p=0,0087$), suggérant que l'avancée en âge réduit la capacité à tirer pleinement profit des opportunités offertes par les coopératives. En revanche, EDUC est positif et significatif au seuil de 1 % ($p=0,0042$), ce qui met en évidence le rôle de l'éducation dans l'autonomisation économique, puisqu'elle accroît la capacité de gestion et d'adaptation. Enfin, FAMI apparaît non significatif ($p=0,6867$), indiquant que la situation matrimoniale ne constitue pas un déterminant direct de l'indépendance économique.

4. Discussion

Les résultats de l'étude révèlent des implications importantes pour les politiques publiques et les stratégies coopératives en faveur de l'autonomisation des femmes rurales. Le fait que la valorisation des produits, l'accès au financement, le renforcement des compétences et le pouvoir de négociation soient confirmés comme déterminants de l'indépendance économique met en évidence la nécessité de consolider ces quatre leviers dans les programmes de développement. L'accent doit être mis sur la transformation et la certification des produits locaux, qui accroissent leur compétitivité et permettent aux femmes de se positionner sur des marchés plus rémunérateurs. En parallèle, l'accès facilité aux financements doit être pensé de manière adaptée aux réalités rurales, notamment par des dispositifs souples, des crédits solidaires ou des subventions conditionnées à des investissements productifs. Les formations techniques et managériales apparaissent comme un autre pilier incontournable, car elles permettent de transformer le capital humain en capacités effectives d'adaptation et d'innovation. Enfin, la reconnaissance du rôle collectif des coopératives dans la négociation avec les acteurs économiques et institutionnels doit être renforcée, car elle constitue un levier de légitimité et de stabilité pour inscrire durablement les femmes dans l'économie organisée.

À l'inverse, l'absence d'effet significatif de l'accès au marché et de la création d'emplois collectifs met en évidence des limites qui doivent être prises en compte dans la conception des politiques de soutien. L'ouverture aux marchés ne garantit pas en soi une indépendance économique si elle n'est pas accompagnée d'une montée en valeur, de protections contre les intermédiaires et d'une structuration de la chaîne de commercialisation. De même, la création d'emplois collectifs, bien qu'utile pour la stabilité de la coopérative, ne conduit pas automatiquement à un renforcement de l'autonomie individuelle si les revenus ne sont pas équitablement répartis ou si la gouvernance n'assure pas une redistribution transparente. Ces constats invitent à repenser les modes de gouvernance coopérative en introduisant davantage de mécanismes de régulation interne et de partage équitable des bénéfices. Ils plaident aussi pour des dispositifs différenciés, tenant compte de l'âge et du niveau d'éducation, afin d'inclure toutes les catégories de femmes rurales et de réduire les écarts d'accès aux opportunités. Ainsi, l'action publique et coopérative doit évoluer vers des stratégies plus intégrées, ciblées et équitables, afin de transformer les coopératives en véritables moteurs d'indépendance économique durable.

Conclusion

En s'appuyant sur la théorie du dualisme économique de Lewis, il apparaît que les coopératives constituent un véritable pont entre un secteur traditionnel de subsistance et un secteur moderne créateur de valeur. Les résultats confirment que la valorisation de la production, l'accès au financement, le renforcement des compétences et le pouvoir de négociation constituent les leviers les plus solides pour favoriser l'indépendance économique. Ces mécanismes ne se limitent pas à l'amélioration ponctuelle des revenus, mais participent à une dynamique plus large de mobilité sociale, de reconnaissance institutionnelle et de consolidation des droits économiques. Ils offrent ainsi aux femmes rurales des opportunités durables de participation à l'économie organisée et contribuent à leur autonomisation à la fois individuelle et collective. Les coopératives apparaissent donc comme des espaces d'apprentissage, d'expérimentation et de solidarité, capables de transformer la vulnérabilité en résilience et de répondre aux besoins spécifiques des femmes dans des contextes souvent marqués par la marginalisation économique et sociale.

Cependant, l'étude révèle également certaines limites qui nuancent la portée des coopératives en matière d'autonomisation. L'absence de relation significative entre l'accès direct au marché et l'indépendance économique suggère que les débouchés commerciaux ne suffisent pas sans un accompagnement structuré autour de la qualité, de la certification et de la régulation des



circuits de distribution. De même, la création d'emplois collectifs, bien que favorable à la stabilité de la coopérative, ne garantit pas une amélioration automatique de l'autonomie individuelle si la gouvernance interne ne prévoit pas de mécanismes de redistribution équitables. Ces résultats mettent en évidence l'importance de concevoir des politiques publiques et des stratégies coopératives intégrées, tenant compte des différences d'âge, de niveau d'éducation et de situation familiale, afin d'inclure toutes les catégories de femmes rurales. La consolidation du rôle des coopératives doit ainsi passer par des actions ciblées de financement adapté, de formation continue, de reconnaissance juridique et de soutien à la négociation collective. En renforçant ces dimensions, les coopératives peuvent devenir de véritables leviers de développement territorial inclusif et durable, contribuant non seulement à l'indépendance économique des femmes mais aussi à la réduction des inégalités structurelles dans les zones rurales.

Références

1. Agarwal, B. (1994). *A field of one's own: Gender and land rights in South Asia* (No. 58). Cambridge University Press.
2. Bennett, L. (2002). *Using empowerment and social inclusion for pro-poor growth: a theory of social change*. Working draft of background paper for the social development strategy paper. Washington, DC: World Bank.
3. Bradshaw, S., Castellino, J., & Diop, B. (2013). *Women's role in economic development: overcoming the constraints*, prepared for the High-Level Panel of Eminent Persons on the Post-2015 Development Agenda.
4. Burchi, F., & Vicari, S. (2014). *To be or not to be a member of a primary co-operative in Brazil: any difference in household decision-making and gender equality?*. *Oxford Development Studies*, 42(3), 343-364.
5. Burr, M. (1997). *Farm tourism in Scotland: impacts on farm family now and in the future*. In *European Seminar "Agrotourism and its Contribution in Conserving the Cultural Tradition of the European Countries"*.
6. Chen, M.A. (1993). *Women and wasteland development in India: An issue paper*. In N. Burra & A.M. Singh (Eds.), *Women and wasteland development in India*. Sage Publications.
7. Datta, P. B., & Gailey, R. (2012). *Empowering women through social entrepreneurship: Case study of a women's cooperative in India*. *Entrepreneurship theory and Practice*, 36(3), 569-587.
8. Gertler, M. (2001). *Rural co-operatives and sustainable development*. Centre for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan.
9. Getnet, K., & Anullo, T. (2012). *Agricultural cooperatives and rural livelihoods: Evidence from Ethiopia*. *Annals of public and cooperative Economics*, 83(2), 181-198.
10. Gidakou, I. (2000). *Farm women's new vocational activities: Prospects and problems of women's cooperatives and small on-farm businesses in Greece*. *Journal of Rural Cooperation*, 28(1), 19-38.
11. Gidakou, I. (2015). *Women's entrepreneurship in rural Greece*. *International Journal of Business and Management*, 10(10), 129.
12. Hategekimana, C. (2011). *Women's empowerment in the post-1994 Rwanda: The case study of Mayaga region* (Doctoral dissertation).
13. Iakovidou, O. (1997). *Agrotourism in Greece: The Case of Women's Agrotourism Cooperative of Ambelakia*. *MEDIT*, 1, 44-47.
14. Kotzavakali, Z. (2014). *Female Entrepreneurship in Rural Areas: The case of women's cooperatives in the prefecture of Herakleion. Krete-their dynamic and contribution to local development*, Graduate Thesis, Agricultural University of Athens (in Greek with English Summary).
15. Mayoux, L. (2011). *Taking gender seriously: Towards a gender justice protocol for financial services*. In *The handbook of microfinance* (pp. 613-641).



16. Meera, M., & Gowda, K. (2013). Towards economic empowerment: Study of rural women in dairy cooperatives of Heggada Devana Kote Taluk in Mysore District. *Journal of Media and Social Development*, 1(1), 13-26.
17. Poudel, G., & Pokharel, B. (2017). Women's empowerment through small farmers' cooperatives: a case study from Eastern Nepal. *Journal of advanced academic research*, 4(2), 68-78.
18. Prakash, D. (2003). Rural women, food security and agricultural cooperatives. New Delhi: Rural Development and Management Centre, 50.
19. Premchander, S., Prameela, V., & Polman, W. (2004). Promoting rural women's cooperative businesses in Thailand. RAP publication, 01.
20. Pronyk, P. M., Hargreaves, J. R., Kim, J. C., Morison, L. A., Phetla, G., Watts, C., ... & Porter, J. D. (2006). Effect of a structural intervention for the prevention of intimate-partner violence and HIV in rural South Africa: a cluster randomised trial. *The lancet*, 368(9551), 1973-1983.
21. Tiwari, L., & Nepal, G. (2017). Financial sustainability of small farmer cooperative (SFC) in mid-western region of Nepal. *Journal of Advanced Academic Research*, 4(2), 18-26.

Note : L'ensemble des déclarations, opinions et données présentées dans les publications relèvent de la seule responsabilité de leurs auteur(s) et contributeur(s) respectifs et ne reflètent pas les points de vue de *Journal of Agricultural & Rural Economics*.